

LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 15 Frimaire, an VII.



Victoire remportée par l'armée française dans la Haute-Egypte. — Mesures prises par Buonaparte pour entretenir la communication entre le-Caire et Alexandrie. — Arrestations de plusieurs habitans de Berlin, pour opinions politiques — Manœuvres des prêtres et des moines dans la Baviere. — Nouvelles diverses d'Angleterre. — Considerations politiques sur le discours du roi d'Angleterre à l'ouverture du parlement.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 36 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-journaux qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, sans de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 9 brumaire.

On a reçu des nouvelles de l'Egypte. On sait qu'après être avancé jusqu'à Salélich (endroit contigu au désert qui sépare la Basse-Egypte de la Syrie), Buonaparte est venu au Caire, a établi son camp dans les environs de cette ville, & a pris des mesures pour rendre sa situation respectable. Son principal soin a été d'établir des communications avec Alexandrie & Rosette; il a fait construire plusieurs redoutes ou fortins sur les bords du Nil, depuis les villes jusqu'au Caire.

On croit ici que le projet des Turcs, des Russes & des Anglais, est de tenter un débarquement en Egypte, lorsque Ibrahim-Bey & le pacha de Damas se trouveront avec l'armée qu'ils rassemblent en présence de celle de Buonaparte.

De Smyrne, le 8 brumaire

Voici les nouveaux détails que l'on écrit des côtes d'Egypte :

Il y a eu un combat dans la haute Egypte, dans lequel la fortune a continué de favoriser les Français. Les troupes rassemblées par les beys ont été battues, & six des principaux chefs ont été faits prisonniers. Cette victoire rend Buonaparte maître de tous les pays depuis Thèbes jusqu'aux montagnes de l'Ethiopie. La basse & la moyenne Egypte sont déjà organisées d'après les principes du gouvernement français, & divisées en cantons & en municipalités. Les cophtes, les juifs, & même les naturels du pays, se montrent très-jaloux d'occuper les places, & paroissent aimer extrêmement la forme du gouvernement. Les jeunes gens s'enrôlent volontiers parmi les troupes françaises. On compte déjà plus de cinquante mille auxiliaires.

On continue à élever des forts du côté de la Syrie & de la haute Egypte, & on ne néglige rien pour mettre l'Egypte à l'abri d'une invasion.

PRUSSE.

De Berlin, le 29 brumaire.

Le gouvernement emploie dans ce moment la plus grande rigueur contre les personnes qui lui paroissent suspectes pour leurs opinions politiques. Plusieurs habitans de cette capitale ont été arrêtés & conduits en prison.

Le citoyen Sieyes vit fort retiré, & va rarement à la cour, quoiqu'il y soit toujours bien reçu. Le roi n'est revenu de Postdam que le 24, & passera l'hiver à Berlin.

Il est d'usage à la banque de payer avec des bourses cachetées qui contiennent une somme déterminée. La confiance étoit telle, à cet égard, qu'elles passaient de main en main dans les paiemens, sans que jamais elles fussent ouvertes. Des fripons sont parvenus à contrefaire ces bourses, & a en faire de parfaitement semblables; mais au lieu d'argent, ces dernières ne contenoient que des piéces de plomb qui avoient le même poids. Les négocians ont offert une récompense de mille thalers à celui qui feroit connoître les auteurs de cette friponnerie: on n'a point encore pu les découvrir, quelques perquisitions qu'on ait faites.

A L L E M A G N E.

De Carlsruhe, le 5 frimuaire.

Notre cour continue à attirer dans le pays des nobles étrangers. Elle leur accorde des places qui produisent des traitemens considérables, tandis qu'ils font gérer les affaires par des subalternes. Plusieurs branches de l'administration souffrent de cet arrangement, parce que, d'une part, les nobles qui exercent manquent d'instruction, & que, de l'autre, les gens qu'ils paient pour les remplacer, n'ayant que de très-minces appointemens, sont négligens ou très-accessibles à la vénalité. On en murmure, on prend les nobles en haine, & cette prédilection du gouvernement produit un effet opposé à ses vues.

A Durlach, il s'est élevé une dispute sérieuse entre les officiers du bataillon en garnison dans cette ville. Il y a eu scission entre les officiers nobles & roturiers, & l'un de ces derniers a été tué par les autres, avec des circonstances très-rapprochées de l'assassinat. La bourgeoisie en prend avec chaleur la cause, & le margrave a menacé de casser le bataillon entier.

L'électeur de Baviere ayant obtenu du pape une bulle de sécularisation pour quinze convents en Baviere, les prêtres & les moines, réfractaires à toute autorité, quand elle blesse leur intérêt, font circuler clandestinement, contre l'abolition de ces monasteres, un écrit dans lequel ils prédisent au peuple qu'elle sera la cause de sa misere &

des plus grands malheurs, & l'excitent ouvertement à la résistance.

Le citoyen Alquier, ministre de France à Munich, a eu ces jours derniers une audience privée de l'électeur. On assure qu'il ne songe plus à quitter cette cour.

A N G L E T E R R E.
De Londres, le 4 frimaire.

Variations des fonds de la banque de Londres.

Le 30 brumaire..... 53 $\frac{3}{4}$ à 54 $\frac{1}{8}$ à 54.
Le 2 frimaire..... 54 $\frac{3}{4}$ à 53 $\frac{3}{4}$.
Le 3..... 53 $\frac{3}{4}$ à 54 $\frac{1}{8}$.

Holt est parti d'ici le premier frimaire avec une forte escorte, pour aller lui-même indiquer les amas d'armes & d'effets cachés par les gens du parti dont il étoit le chef. On s'attend à trouver beaucoup de bijoux, d'argenterie & d'objets précieux.

La malle d'Hambourg, arrivée le 30 brumaire, nous a apporté des nouvelles de Naples venues par Vienne; elles annoncent que le roi de Naples a accompagné Nelson jusqu'à trois lieues en mer.

La gazette de la cour nous a appris, par une lettre de Naples, que sir James Saumarel a bloqué pendant quelque tems l'isle de Malte avec son escadre réunie à celle du Portugal sous les ordres du marquis de Nizza: qu'après avoir sommé le commandant français de se rendre (ce qu'il a refusé du ton le plus fier) sir Saumarel a fait voile pour Gibraltar, de sorte que l'escadre portugaise continue seule le blocus de cette isle.

Notre escadre a laissé aux insurgens insulaires une grande quantité de munitions & douze cents fusils. Ils inquietent, dit-on, beaucoup la garnison française, qui s'est retirée à la Vallette.

Les amis de M. Pitt, & une troupe salariée lui ont donné une petite fête le jour de l'installation du nouveau ministre. Ce ministre qui, il y a un an à pareille époque, avoit été obligé, pour n'être pas mis en pièces, de se sauver de sa voiture, & de se réfugier dans celle du duc de Portland, s'est vu ce jour-là traîné par la foule, qui a dételé ses chevaux; & l'a conduit ainsi jusqu'à Guildhall. Le lord Spencer, premier lord de l'Amirauté, a eu le même accueil. Les femmes qui étoient aux fenêtres faisoient flotter leurs mouchoirs en signe d'applaudissemens.

L'épée du contre-amiral Blauquet, dont le lord Nelson a fait présent à la cité de Londres, est placée à l'hôtel-de-ville, dans une superbe niche, enrichie de diamans, au bas de laquelle on a écrit ces mots: victoire de Nelson. Chacun se pressoit pour voir ce monument pris sur la valeur de Blauquet. On eut attaché moins de curiosité à le voir, & moins de gloire à le montrer, s'il y avoit eu moins de gloire à le conquérir.

Le grand chancelier d'Irlande est parti, après avoir eu une conférence avec le lord Grenville. Mais l'orateur de la chambre des communes de ce royaume vient d'arriver. Son voyage n'a d'autre objet que la réunion.

Il y a dans ce moment à Plymouth 10 mille prisonniers français. On vient d'en faire partir 2000 pour Portsmouth.

Les agens américains viennent d'acheter ici une grande quantité de bâtimens que le congrès se propose d'armer. Ces bâtimens font partie de ceux pris sur les Hollandais, les Français & les Espagnols. Cette vente s'est faite avec l'approbation du gouvernement.

R E P U B L I Q U E B A T A V E.

De la Haye, le 6 frimaire.

Dans la séance de la première chambre du corps législa-

tif, une commission a fait un rapport tendant à charger notre directoire de faire séquestrer, sous le plus bref délai les biens de tous ceux qui, ayant quitté le territoire batave depuis le 12 nivôse an 4, ne sont pas entrés, laissant pourtant à ceux qui auroient des exceptions à opposer, le droit de le faire au corps législatif seulement.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Nantes, le 7 frimaire.

Avant-hier, sur les deux heures du matin, le nommé Louis, se faisant appeller comte de Savari & incomparable chef des royalistes, a été tué par les siens dans le bourg du Pin, département de la Loire-Inférieure. Il avoit une espee de garde de 8 à 10 brigands, qui portoient avec eux l'épouvante dans les cantons de l'arrondissement de Segré. Depuis long-tems, des espions surveilloient sa marche. Un d'eux s'étoit introduit dans sa bande, & il avoit eu l'adresse d'y semer la division. C'est, dit-on, Jacquelin son confident, qu'il avoit récemment délivré des mains de la gendarmerie, qui lui a porté les premiers coups.

Deux des brigands qui ont coopéré à sa mort, demandent leur grâce pour prix de cet assassinat. Il ne restoit plus qu'un très-petit nombre de brigands dans le département de Maine & Loire. Un nommé Grand-Pierre, succède à Louis dans le commandement des brigands.

Les circonstances ont rendu sur notre place l'argent si rare, depuis quelques jours, que l'on assure que plusieurs personnes ont été obligées de le payer jusqu'à 100 pour cent. Il reste aux messageries & chez les courtiers de roulage nombre de ballots ou caisses que les marchands ne peuvent retirer, faute de l'argent nécessaire pour payer les frais. (Extrait de la feuille Nantaise).

De Bruxelles, le 12 frimaire.

D'après l'arrêté du directoire qui met notre commune en état de siege, les citoyens ne peuvent plus sortir de portes sans être munis de passe-ports visés par le commandant de la place. Après dix heures du soir, il faut avoir de la lumière dans les rues; & à onze, tous les cabarets doivent être fermés. Ceux qui seront trouvés ouverts après cette heure, seront fermés militairement.

Il paroît que la commune de Louvain doit également être déclarée en état de siege. Le général Colaud est revenu de cette ville, & prend, de concert avec le général Bonnard, commandant de la 24^e division militaire, toutes les mesures propres à faire renaitre l'ordre dans la partie de nos départemens où l'on a levé l'étendard de la révolte.

Nous continuons, au reste, à jouir de la tranquillité la plus parfaite. Tout annonce qu'elle sera encore plus affermie par les mesures de précaution qu'adoptent les autorités civiles & militaires.

Kulberg, autrefois officier autrichien, condamné à la peine de mort par la commission militaire de la 24^e division, avoit rappelé de cette sentence au conseil de révision. Ce conseil a annulé la procédure, qui doit être recommencée.

DE PARIS, le 14 frimaire.

Un de nos journaux annonce qu'une grande partie des négocians & marchands de Paris, jaloux de venir au secours du commerce de cette place, & de remédier à ses embarras actuels, s'est assemblée hier, place des Victoires, au Cercle des Négocians. Chacun y ayant indiqué les mesures qu'il croyoit les plus propres à écarter les dangers & les difficultés du moment, la majorité a adopté le projet

une *caisse d'échange* de papier, de porte-fenille, qui supplée à la rareté du numéraire, en acquittant par l'autre. Pour la formation de cet établissement, on va se réunir à celui de la *caisse de commerce*, l'assemblée a nommé sept commissaires, qui sont les citoyens :

Barthelemi, de la maison de Barthelemi Duchespe; Orry, de celle Orry; Labatte & compagnie; Lefebvre, de celle Lefebvre; Goiffier & Kocq; Duboscq, de celle Duboscq; Poncet; Lesils, de celle Coiffier & Lesils; Weis, de celle Weis, pere & compagnie; Poulliot, de celle Poulliot compagnie.

On espere que cette réunion de moyens & de bonne volonté fera cesser la gêne de cette place, par les prompts secours qui seront donnés aux marchands de toutes les classes.

Il est aujourd'hui certain que, lorsque le directoire prit la disparition d'Augustin Monneron, & les causes qui y avoient donné lieu, il révoqua non-seulement les pouvoirs donnés à son frere long-tems avant l'événement, mais qu'il donna même les ordres pour qu'il fût arrêté, & que les scellés fussent apposés sur ses papiers. Les ordres du directoire ont été exécutés au moment même où Louis Monneron alloit s'embarquer, & l'examen de ses papiers justifiera s'il étoit de complicité avec son frere.

On assure que le général Brune vient d'échapper à un nouveau danger: un coup de feu qui lui a passé entre les épaules, a blessé un chasseur & un artiste dont on ne dit pas le nom. Les détails ultérieurs qui seront publiés nous apprendront si c'est là un accident ou un projet d'assassinat.

Le général Massena est nommé au commandement de l'armée française en Suisse.

Des télégraphes ambulans vont être établis dans les différentes divisions de nos armées. On va créer à cet effet une compagnie de télégraphiens.

Le second conseil de guerre de la 17^e. division militaire vient de condamner à la peine de mort Jean-Louis Gard, Antoine Gilot, & Rose Savoie, femme de Thomas Gilot; convaincus d'avoir volé avec effraction & attroupeement chez un clincaillier, quai Pelletier. Le conseil de division a confirmé ce jugement.

Le directoire a accordé une pension de 1200 francs à citoyenne Dumesnil, qui a été une de nos plus célèbres actrices.

Najac, commissaire-ordonnateur à Brest, vient de payer la solde des ouvriers du port, qui étoit arriérée de cinq mois. Les marins & les officiers réclament la même justice.

Les lettres les plus récentes de Rome, démentent tout fait les bruits de prétendues hostilités sur les frontières de la république romaine.

Le roi de Naples a même quitté son armée campée à Capri, pour retourner dans sa capitale.

Le général Championnet est arrivé à Rome.

On a, dit-on, fait dans cette ville, une liste d'émigrés dirigée avec si peu d'attention, que M. d'Azzara, aujourd'hui ministre d'Espagne auprès de la république française, n'en trouve point.

Brémond, français d'origine, étoit ministre de la guerre à Rome. Il a donné sa démission.

On dit que le prince des Asturies va épouser la fille de l'électeur de Saxe, la plus riche héritière de l'Europe.

P O L I T I Q U E.

Sur le discours d'ouverture du roi d'Angleterre.

Depuis six ans, les hommes éclairés de l'Europe dé-

noncent le gouvernement anglais. Aujourd'hui ce gouvernement les dispense de répéter leurs accusations. Enflés de l'orgueil d'un hasard, éblouis de l'éclat d'une victoire récente, fiers d'une alliance qui les associe aux fureurs d'une cour en démence, & à la folie convulsive d'un gouvernement caduc qui creuse lui-même l'abîme où il va s'enfoncer, les ministres anglais se dénoncent eux-mêmes. Ils signalent sans déguisement les projets que la France leur reproche, & cette ambition avide & démesurée sur laquelle il n'est plus permis à l'Europe de s'aveugler.

Que les gouvernements qui ont cru que l'Angleterre faisoit la guerre pour obtenir la paix; qu'elle les portoit à la guerre pour leur procurer une paix solide, s'interrogent eux-mêmes sur les motifs de leur confiance? Ils verront qu'ils n'ont pas eu d'autres motifs de croire aux protestations de l'Angleterre que l'éclat & l'insistance de ces protestations; car s'ils ne s'étoient pas arrêtés à de frivoles professions, s'ils avoient consulté l'histoire d'un siècle de guerres toutes entreprises pour assouvir la cupidité commerciale de l'Angleterre; s'ils avoient étudié les maximes de son gouvernement, l'esprit invasif, exclusif de la nation anglaise, ils se seroient défies de ces vaines déclarations; mais aujourd'hui tout se réunit pour ouvrir leurs yeux trop long-tems fermés: la détresse des peuples, l'état irrésolu des gouvernements, l'ambition sans voile de l'Angleterre, l'audace sans frein de son ministère, la notoriété d'un système éternel, quoique caché, de tyrannie, de discorde, de bouleversement, & l'aveu éclatant que le gouvernement anglais ose enfin en faire aux yeux de l'Europe entière.

Dans les précédentes sessions, les ministres débutoient comme aujourd'hui par un étalage de la prospérité nationale, des victoires signalées de la marine, des dispositions générales d'union, d'amour & d'obéissance de toutes les classes de la nation; mais on demandoit de nouveaux sacrifices, en recommandant de nouveaux efforts, ils annonçoient toujours la paix, une honorable paix, comme l'objet persévérant des vœux du peuple; des triomphes de l'armée, des entreprises du gouvernement.

Aujourd'hui, s'il faut en croire le discours du trône, l'Angleterre est parvenue au terme des succès désirés: que lui manque-t-il? sans doute elle s'est élevée au faite de la gloire & de la puissance: son roi le proclame; quel homme en Angleterre, quelle nation en Europe refusera de le croire?

Il semble que la paix, l'honorable paix, cet objet constant de tant de glorieux efforts, devroit enfin consacrer le triomphe de la juste cause qui a été défendue avec tant de succès et de constance. Gouvernements, qui avez cru aux protestations de l'Angleterre, désabusez-vous. Le créateur, le protecteur, le défenseur de la juste cause déclare qu'un coup mortel a été porté à la puissance, à l'influence de la France, et que cette atteinte heureuse offre enfin une brèche qui peut mener à la délivrance générale de l'Europe, et, par de convenables efforts, les autres nations savent en profiter.

Le voilà donc connu, ce secret... de six années d'intrigues, de discordes, de dévastations. Ce n'est pas à la paix que le gouvernement anglais a jamais aspiré; c'est à la diminution de la puissance et de l'influence de la France; c'est à un accroissement sans mesure de sa propre influence; c'est enfin à une exclusive, à une arbitraire prépondérance. Il y a peu de tems, c'étoit la France dé-

monarchique, la France irréligieuse, la France ennemie de l'ordre social qu'il dénonçoit à l'Europe. Vains prétextes! Aujourd'hui une ambition plus franche le fait parler à découvert : c'est la France puissante, c'est la France assurant, par le poids de ses forces, l'équilibre de l'Europe, qu'il a toujours eu en vue. République ou monarchie, mécréante ou superstitieuse, peu lui importe les formes de son gouvernement ou les écarts de ses opinions, pourvu qu'elle existe ruinée, démembrée; pourvu qu'elle soit faible & sans influence; pourvu qu'étrangère au sort des autres peuples, et ne partageant que leur honte & leur misère, elle les abandonne au protectorat de l'Angleterre; à ce protectorat avide arrogant & dominateur que le roi, retenu encore par quelque sentiment d'incertitude ou de bienséance, appelle du nom de *délivrance générale de l'Europe*.

« C'est sous cet heureux autant qu'honorable protectorat que le ministre anglais invite toutes les nations à se ranger. Peuples, gouvernemens de l'Europe, examinez votre situation; rétrogradez de quelques années, & voyez quels progrès vous avez fait vers cette *délivrance* promise! quels doux fruits vous avez retirés des instigations auxquelles vous avez cédé, des espérances qu'on vous a offertes, de l'inimitié qu'on a sans cesse cherché à vous inspirer contre la France!

» Il est tems que les états de l'Europe ouvrent les yeux sur les véritables causes de leurs maux. Le passé, le présent, l'avenir se réunissent pour les éclairer. L'Angleterre ne dissimule plus rien. Ce n'est plus qu'avec froideur & par une sorte de bienséance qu'elle excite les autres nations à se réunir à elle par des efforts convenables, elle croit avoir égaré sans retour leur politique; elle croit avoir épuisé tous les moyens, elle les a ruinés: elle a aggravé sur eux le poids des impôts, les fléaux d'une guerre sans objet pour eux, utile à elle seule; elle les insulte par le tableau de leurs calamités qui sont son ouvrage, & par le contraste de sa prospérité, qui fait leur misère; elle leur montre leurs côtes menacées, leurs fleuves bloqués, les mers asservies; elle ne compte plus leurs gouvernemens au rang des puissances dont l'alliance soit à rechercher; ils ne sont plus que des pouvoirs dégradés, asservis, qui bientôt mendieront auprès d'elle leur *délivrance*, dont elle leur fera payer chèrement les frais, & cependant elle travaille à une coalition nouvelle qui va bientôt éclore du milieu des dangers et des calamités universelles de l'Europe, et du sein des nombreuses difficultés que l'Angleterre a surmontées. Quelle insulte au bon sens des peuples de l'Europe! Quel sujet d'indignation pour ceux qui n'ont rien perdu de leur courage & de leur vertu! Quelle perspective pour ceux qui tiennent encore au sentiment de leur indépendance!

(Extrait du Journal officiel).

CORPS LEGISLATIF
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen SAVARY.

Séance du 14 frimaire.

Divers départemens annoncent que le départ de leurs conscripts a eu lieu, & que ces jeunes défenseurs de la patrie ont montré les sentimens de civisme les plus louables. — Mention honorable.

Poulain-Grandpré fait adopter la rédaction définitive de la résolution sur la poste aux chevaux. (Nous la ferons connoître).

Le conseil adopte la fin de la résolution sur les droits de greffe. Il renvoie à la commission des institutions républicaines, une motion de Lafargue, sur les sépultures, ayant pour objet de rendre plus certain le mode de compter le lieu où leurs restes reposent. L'orateur cite le fait d'une mère qu'il a vu, dans un cimetière, disputant le cadavre de son enfant à la voracité d'un porc.

Le conseil a adopté ensuite quelques articles du projet sur la répartition de la contribution foncière; la discussion continuera demain.

Delbret a aussi fait ajourner à samedi la discussion sur le projet relatif aux congés.

Nota. Le conseil des anciens a approuvé différentes résolutions relatives aux opérations de diverses assemblées primaires et communales des départemens de la Sarthe, de l'Aveyron & de Saône & Loire.

Bourse du 14 frimaire.

Amsterdam... 61, 61 1/2 à 5/8.	Rente viagère... 11 f. 25 c.
Idem cour... 59 1/5, 59 3/4.	Rente prov... 12 f.
Hambourg... 192 1/2, 189 1/2.	Tiers consol... 12 f.
Madrid... 11 f. 50 c.	Bon 2/3... 1 f. 90 c.
Mad. effec... 14 f. 50 c.	Bon 1/2... 1 f. 85 c.
Cadix... 11 f. 50 c.	Bon 1/4... 1 f. 80 c.
Cad. effec... 14 f. 50 c.	Or fin... 106 f.
Gènes... 96 1/2, 95 1/4.	Ling. d'arg... 50 f. 75 c.
Livourne... 105 1/2, 104 1/4.	Portugaise... 97 f. 25 c.
Bâle... 1/4 à 1/2 per., 1 1/2 per.	Piastre... 5 f. 35 c.
Geneve... 3 p.	Quadruple... 81 f. 75 c.
Lyon... pair 10 j.	Ducat d'Hol... 11 f. 25 c.
Marseille... pair 10 j.	Guinée... 25 f. 25 c.
Bordeaux... pair 15 j.	Souverain... 35 f. 25 c.
Montpellier... pair 15 j.	

Esprit 3/4, 390 à 400 f. — Eau-de-vie 22 deg., 290 à 300 f. — Huile d'olive, 1 fr 20 à 25 c. — Café Martinique, 3 f. — Idem St-Domingue, 2 fr. 75 à 85 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 35 à 50 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 30 à 40 c. — Savon, Marseille, 95 cent. — Coton du Levant, 2 fr. 60 c. à 5 f. Coton des Isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel, 0 f.

Traité des maladies des femmes enceintes, des femmes en couches et des enfans nouveaux nés; précédé du mécanisme des accouchemens, rédigé sur les leçons d'Antoine Petit, médecin de Paris, démonstrateur & professeur au jardin des Plantes, & membre de plusieurs académies, &c. & publié par les citoyens Baugniers, ancien médecin de Paris & de Montpellier, &c.; & Perral, ancien chirurgien-major des armées, &c. & de l'arsenal de Paris; 2 vol. in-8°, brochés, 6 fr. & 8 fr. franc de port. A Paris, chez Baudouin, imprimeur du corps législatif & de l'institut national, place du Carrouzel, n°. 662.

Ces leçons ont été faites en 1770. Si depuis ce tems l'art a gagné en découvertes, on n'en lira pas avec moins d'intérêt l'ouvrage célèbre Petit. Les jeunes gens, les citoyens éloignés des grandes villes, ceux même qui habitent les grandes cités, puiseront de la doctrine d'Antoine Petit des lumières nouvelles. La publication de cet ouvrage est donc un moyen de plus qu'on offre à leur instruction; & c'est le but qu'on s'est proposé en le présentant au public. Cet ouvrage recommandable par le nom de son auteur, le vient encore par le soin avec lequel l'eut rédigé deux dignes collaborateurs d'un homme si justement célèbre.

A. FRANÇOIS.